

Election du 1-2-3 Avril 2022 au Conseil d'Administration de DEXTERA

**Déclaration de candidature
au Conseil d'Administration**

à retourner **avant le vendredi 25 mars 2022 à 12h00**
Exclusivement par courriel à:
secretariat@dextera.fr, avec photo et profession de foi

Pour rappel:

Article 9 – Conseil d'administration

<< L'Assemblée Générale des adhérents doit désigner les membres du Conseil d'Administration de l'association qui siégeront deux ans. **Seuls les membres actifs, collaborateurs, disposent du droit de vote lors des assemblées générales et peuvent participer à la gouvernance de l'association.**

L'association est dirigée par un Conseil d'administration composé d'au moins 15 et au plus 25 membres actifs dont le Président, élus pour deux ans par l'Assemblée générale.>>

Cette durée pouvant être portée à deux ans et demi sur décision de la prochaine Assemblée Générale pour correspondre au calendrier normal de l'Association.

L'élection des membres du Conseil d'Administration se fera uniquement par voie électronique avec un code unique pour chaque membre

Je soussigné(e),

Prénom NOM : Jean-Claude DESLOQUES

Fonction professionnelle : Directeur de Cabinet

Président du Département de l'Éure

Déclare être à jour de ma cotisation 2022, et faire acte de candidature pour siéger au Conseil d'administration de Dextera

24 mars 2022

Date et signature :



POUR AMÉLIORER NOTRE PRÉSENCE SUR LINKEDIN

LinkedIn



Réunir | Fédérer | Conseiller | Former



informer



réseauter



animer

CONTACTE :
06 70 16 73 38



DIRECTEUR DE CABINET DU
PRÉSIDENT DU
DÉPARTEMENT DE L'EURE